Association des Marchands Détailleurs du Canada.

Section des Epiciers -- Succursale de Montréal.

Quand, dans la conversation, il est fait allusion à une Association de Marchands, une des premières questions que posent les non-initiés est celle-ci: "Depuis combien de temps est-elle fondée ?"

Il a été en effet constaté qu'il est bien plus facile à une Association fondée de vieille date qu'à une organisation de

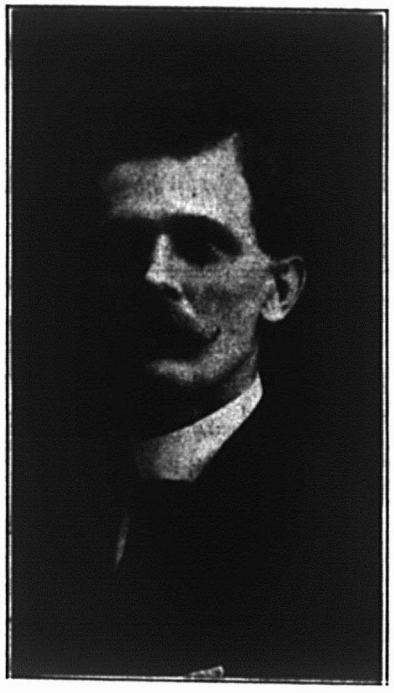

M. J. I. LUSSIER,
1er Vice-Président de la Section des Epiciers de Montréal

création récente, de recruter des adhérents.

Quand elle est ancienne, on dit d'elle qu'elle a subi l'épreuve du temps et que, si elle est encore vivante et agissante, c'est qu'elle remplit un but utile et qu'elle mérite d'être encouragée.

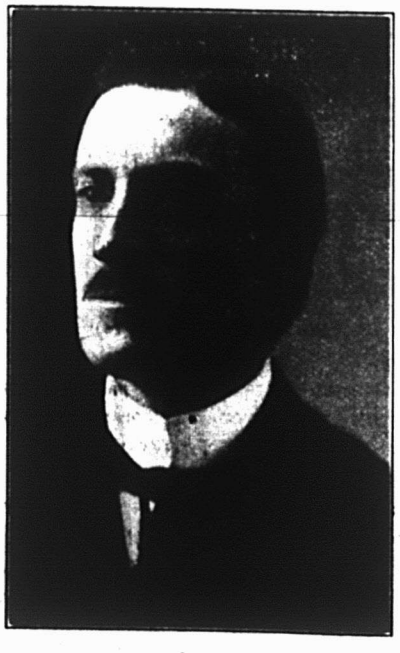

M. O. FOURNIER
Secrétaire de la Section des Epiciers Montréal

Les épiciers de Montréal ont une organisation propre depuis trente ans; c'est, en effet, en 1880 que fut fondée l'Association des Epiciers de Montréal.

Les débuts ont été modestes, très modestes même; pendant assez longtemps ses assemblées n'étaient guère suivies, peu de membres semblaient s'intéresser aux réunions. Peu à peu, cependant, le nombre des adhérents augmenta, les assemblées devinrent plus animées; il y avait à cela une bonne raison : c'est que les questions intéressant le commerce de détail commençaient à se faire jour. Il fallait se tenir sur la défensive et s'opposer à des méthodes commerciales et à des lois commerciales qui pouvaient fortement léser les intérêts des détailleurs.

Fondée en 1880, l'Association des Epiciers de Montréal ne fut incorporée qu'en 1885. En 1905 ses membres jugèrent utiles, dans leur propre intérêt, comme dans l'intérêt général du commerce de détail, de faire partie de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada à laquelle elle apporte un appoint de plus de 600 membres.

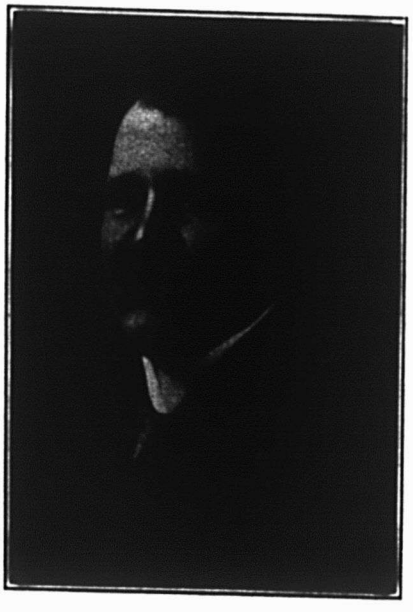

M. J. D. BOILEAU,
Président de la Section des Epiciers de Montréal

La Section des Epiciers de Montréal, une des sections les plus importantes de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, est plus vivace que jamais; elle a pris une part très active à la solution de maintes questions qui, dans ces dernières années, ont occupé l'attention du commerce de détail. Ainsi, pour n'en citer que quelques-unes, elle a contribué à l'abolition des timbres de commerce, au rejet des lois projetées favorisant les Sociétés Coopératives de Consommation; elle a réclamé pour les marchands les mêmes droits que ceux accordés aux ouvriers de s'unir; elle a également fait sa part de travail pour obtenir des modifications nécessaires à la loi provinciale, relative aux colporteurs et des amendements utiles à la loi des licences.

Les succès qu'elle a obtenus en commun avec les autres sections et succursales de l'Association ont démontré combien utile a été le rôle de la Section des Epiciers qui, nous devons le dire, choisit ses officiers parmi ses membres les plus actifs et les plus dévoués, comme elle l'a fait encore la semaine dernière.

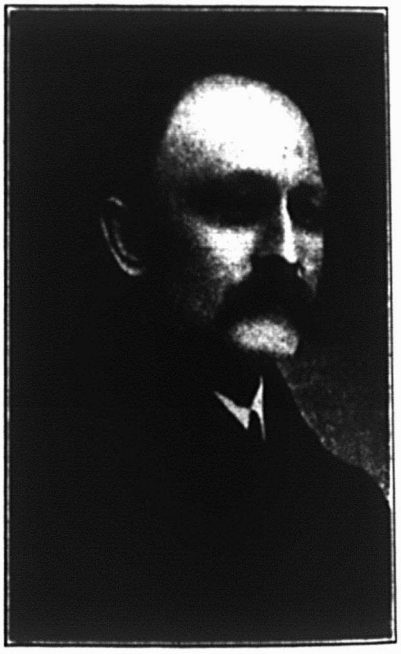

M. P. FILION
2e Vice-Président de la Section des Epiciers de Montréal

Nous rappelons les noms des nouveaux élus:

Président	M. J. D. Boileau
1er Vive-Président	M. J. I. Lussier
2e Vice-Président	M. P. Filion
Trésorier	M. J. A. Doré
Secrétaire	M. O. Fournier

M. J. A. DORE
Trésorier de la Section des Epiciers de Montréal